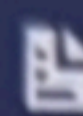



Castreur de maïs saisonnier

MODALITÉS DE L'OFFRE


Contrat proposé

 CDD saisonnier à temps partiel

Date prévue d'embauche

 13/07/2026


Durée du contrat

 1 mois

Nombre de postes recherchés

 20

Salaire

 SMIC

* JOB d'ETE *

Exploitation en semences située à Corné recherche 20 saisonniers à partir du 13 juillet pour une durée d'environ 1 mois.

MISSION :

Castration du maïs

PROFIL ATTENDU :

Vous avez minimum 15 ans et êtes disponible pour la durée du contrat.

CONDITIONS PROPOSEES :

Vous travaillez en priorité le matin mais parfois l'après-midi en fonction de la météo et de l'avancée du maïs.

Type d'agriculture

Conventionnelle

Secteurs

Grandes Cultures

Référence
OFR-063781-49



www.lagriculture-recrute.org

SAISONNIER CASTRATION MAIS SEMENCE
ENTREPRISE INDIVIDUEL RAVEAU - ST MATHURIN SUR LOIRE +
CORNE

Période :

13/07/2026 - 31/07/2026

Mission :

La Mission : Assurer la qualité des semences en retirant manuellement les fleurs mâles au sommet des pieds de maïs.

Infos Pratiques :

Période : Juillet (selon météo).

Durée : 2 à 3 semaines.

Horaires : entre 3 et 7 h de travail maximum/ jour quand besoin . début à 8h00

Âge : Dès 15 ans (avec autorisation parentale).

Profil recherché :

Dynamique et rigoureux (ne pas oublier des pieds de maïs).

Aimer le travail en extérieur et en équipe.

Endurance physique (marche quotidienne).

Équipement requis :

Casquette, gourde, vêtements de pluie et chaussures fermées.

Pas d'hébergement sur place

Rémunération : SMIC HORAIRE

Pour postuler :

EI RAVEAU


christophe.raveau.ei@gmail.com

Nombre de postes à pourvoir : 25


Castreur de maïs saisonnier

MODALITÉS DE L'OFFRE


Contrat proposé

 CDD saisonnier à temps partiel


Date prévue d'embauche

 13/07/2026


Durée du contrat

 1 mois

Nombre de postes recherchés

 30

Salaire

 SMIC

DESCRIPTIF DU POSTE

Recherche saisonniers (25 à 30 pers.) pour castration maïs semences F/H , sur commune de Corné.

À partir de 15 ans avec autorisation parentale fournie

- Ne pas être allergique au pollen.
- Etre autonome pour se déplacer (vélo, scooter, voiture...).

-> Inscription par mail : saisonearlbarre@orange.fr

Indiquer : Nom, Prénom, adresse postale, date et lieu de naissance, N° de tél impératif, adresse mail.

Type d'agriculture

Conventionnelle

Secteurs

Grandes Cultures

Référence
OFR-064046-49



www.lagriculture-recrute.org

castration du maïs semences

EARL BARRÉ - corné

Période :

15/07/2026 - 10/08/2026

Mission :

arrachage manuel des fleurs de maïs
pas de logement sur place. être autonome en déplacement. je fournis la
boisson. tenue vestimentaires: vêtements de pluie, pantalon léger, tee-shirt
manche longues. horaires aléatoires selon météo: travail essentiellement le
matin. recrutement à partir de 14 ans.

Rémunération : 12.02 heure

Pour postuler :

EARL BARRÉ

saisonearlbarre@orange.fr

Nombre de postes à pourvoir : 20

castration du maïs semences

EARL BARRÉ - Corné

Période :

15/07/2026 - 10/08/2026

Mission :

Activité manuelle: arrachage des fleurs de maïs.

Temps de travail: de une à deux semaines selon la maturité des fleurs de maïs et selon la surface attribuée.

age minimum: 14 ans

être autonome pour les déplacements dans les champs: vélo, scoot, trotinette...

pas de logement sur place.

travail essentiellement le matin selon météo: chaleur.

tenue de pluie pour rosé du matin: bottes

Rémunération : 12.02 heure

Pour postuler :

EARL BARRÉ

saisonearlbarre@orange.fr

Nombre de postes à pourvoir : 20

Saisonniers/ saisonnières en maraîchage

EARL ORAN Nicolas - Corné

Période :

-

Mission :

Recherche saisonniers/saisonnières pour désherbage et entretien des cultures de légumes pour les mois de juin-juillet et août. En équipe d'une dizaine de personnes, vous aurez pour mission le désherbage le plus souvent manuel des cultures de légumes. Vous pourrez également être amené à faire de l'arrachage de plants de poireaux (fin juin/début juillet). Si vous êtes disponible un mois consécutif, âgé(e) de plus de 16 ans, dynamique et consciencieux vous pourrez être amené(e) à travailler dans les serres au sein d'une équipe de 3 personnes.

Temps plein possible pour les plus de 17 ans.

Uniquement le matin (8h-12h) pour les plus jeunes.

Nous acceptons les jeunes à partir de 14 ans pour une période maximale de 2 semaines et uniquement le matin.

Merci d'indiquer vos périodes de disponibilités si vous les connaissez.

Une autorisation parentale est nécessaire pour les jeunes âgé(e)s de 14 à 16 ans.

Rémunération : SMIC pour les +18 ans , -10% du smic pour les 17-18 ans et -20% du smic pour les 17 ans et -

Pour postuler :

EARL Oran Nicolas

nicolas.oran@yahoo.fr

Nombre de postes à pourvoir : 10